

Bordeaux, le 19 décembre 2024

Objet : ajustement des jours de collecte de vos déchets

Madame, Monsieur,

En partenariat étroit avec Bordeaux Métropole, le SIVOM de la rive droite gère quotidiennement la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des **7 communes métropolitaines de Bouliac, Artigues-près-Bordeaux, Floirac, Cenon, Lormont, Carbon-Blanc et Bassens**.

Depuis plusieurs années, des solutions sont déployées pour réduire et valoriser les déchets, et ainsi préserver les ressources du territoire. Par exemple, le centre de tri (qui traite les déchets des poubelles vertes / jaunes) a été modernisé pour permettre le recyclage de davantage d'emballages. Plusieurs dispositifs autour du compostage sont proposés et seront bientôt complétés par les bornes à déchets alimentaires.

Grâce à ces solutions, **le volume des ordures ménagères (poubelles noires) baisse**. Cette réduction se confirme progressivement avec le tri des déchets alimentaires.

Le ramassage de vos poubelles sera donc adapté pour être au plus près de la réalité des volumes de déchets à collecter.

À compter du **20 janvier 2025**, la fréquence de collecte des ordures ménagères (poubelles noires) sur les **7 communes métropolitaines** précitées sera adaptée. Cela nécessite de revoir l'ensemble des circuits de tournées et de modifier les jours de collecte (poubelles noires et vertes / jaunes).

En suivant ce nouveau calendrier et en prenant soin de rentrer les bacs qui vous sont alloués après chaque collecte, vous contribuerez à la qualité du cadre de vie et à la propreté de votre commune, ce dont nous vous remercions.

Pour toute question ou demande d'accompagnement afin de réduire vos déchets, vous pouvez nous contacter :

- par un formulaire de contact sur : [contact-sivom@veolia.com](mailto:contact-sivom@veolia.com)
- par téléphone : 05 57 97 03 97.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Christine Bost**  
Présidente de Bordeaux Métropole  
Maire d'Eysines



**Alexandre Rubio**  
Président du SIVOM de la rive droite  
Maire de Bassens  
Conseiller métropolitain

# VOS NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

à compter  
du 20 janv.  
2025

## CARBON-BLANC



### ZONES

**CARBON-BLANC**

ZONES EN ROUGE

**POUBELLE NOIRE**

**VENDREDI**

MARDI / VENDREDI

**POUBELLE  
VERTE / JAUNE**

**VENDREDI**

MERCREDI

### EXCEPTION POUR LES RÉSIDENCES COLLECTIVES

Ces jours de collecte s'appliquent uniquement aux résidences collectives des rues signalées en rouge sur la carte. Les poubelles des maisons individuelles restent ramassées le vendredi, y compris dans les rues en rouge.



UN DOUTE ?

Rendez-vous sur l'application  
"Mes Déchets"  
ou au 05 57 97 03 97

